

Les énergies vertes face au vide politique

Les investissements nécessaires à la décarbonation de la France se chiffrent en centaines de milliards. Mais l'absence de feuille de route politique plonge les industriels dans une terrible incertitude.

« Les parcs éoliens en mer dont la France souhaite se doter d'ici à 2050, c'est 100 milliards d'euros d'investissements, dans les éoliennes, les réseaux, les études, les navires, les ports... Personne ne peut s'engager dans de tels projets sans une vision claire de ce que souhaite l'État. Je tire le signal d'alarme ! » Celui qui s'exprime ainsi, c'est Emmanuel Rollin, le directeur pour la France d'Iberdrola, à l'occasion de la réunion annuelle du syndicat des énergies renouvelables (Ser), le 23 septembre, à Paris. En France, l'énergéticien espagnol possède le parc offshore de Saint-Brieuc, en plus de onze parcs terrestres.

« Et nous, nous souhaitons qu'un des fabricants européens crée une usine de câbles sous-marins en France. Mais évidemment, toute décision d'investissement est impossible sans une vision claire des parcs éoliens offshore qui seront créés, abonde, de son côté, Xavier Piechaczyk, le président de RTE, qui gère le système électrique français. **C'est un élément de souveraineté industrielle et nous pensons que la transition écologique doit aussi créer des emplois sur en France. »**

La publication du décret fixant la programmation pluriannuelle de l'énergie n° 3, dont la concertation a été lancée fin 2023, alors qu'elle aurait dû être adoptée avant l'été de cette même année, a été plusieurs fois différée en raison de l'opposition des Républicains et du Rassemblement national aux éoliennes et aux panneaux solaires.

Problème : la PPE 2 actuellement en vigueur est encore celle fixée à l'époque de François Hollande et Ségolène Royal. Elle prévoit la fermeture anticipée de 14 réacteurs nucléaires, à l'époque souhaitée par le PS et les écologistes. **« Faute de nouvelle feuille de route énergétique, l'État français ne pourra pas plaider à Bruxelles le soutien financier qu'il compte accorder aux futurs réacteurs nucléaires d'EDF, »** assure Jules Nyssen, président du Ser.

La PPE 2 ne permet pas non plus de lancer le dixième appel d'offres qui prévoit presque 10 gigawatts de nouveaux parcs éoliens offshore, soit 20 fois l'équivalent de celui de Saint-Nazaire.

Cet appel d'offres prévoit deux parcs d'éoliennes posées sur les fonds marins en Manche est - mer du Nord et de trois parcs d'éoliennes flottantes en nord Atlantique - Manche ouest, dans le golfe de Gascogne et dans le golfe du Lion.

Une filière « comme punie »

L'instabilité politique a déjà amené, l'an dernier, un industriel tel que GE Vernova à supprimer 300 postes dans la production d'éoliennes marines à Saint-Herblain et Montoir (Loire-Atlantique). Il vient d'annoncer un nouveau plan social en Europe comportant 120 nouvelles suppressions de postes en France.

Au Havre, même si Siemens-Gamesa a décidé récemment de pousser les murs de sa nouvelle usine pour produire les éoliennes géantes demandées par le marché, l'inquiétude de moyen terme demeure.

« L'incertitude crée des turbulences alors que les énergies vertes sont devenues une véritable filière industrielle en France, » regrette Béatrice Buffon, directrice d'EDF Power Solutions. **« Mais qui a envie d'investir en France, aujourd'hui ? »,** s'interroge Emmanuel Rollin.

Ces turbulences proviennent aussi de la consommation d'électricité, **« qui est atone, »** reconnaît Béatrice Buffon. Pire, elle est plus basse actuellement qu'à la fin des années 2010.

C'est la faute **« à une perte d'activité industrielle »**, déplore Alexandre Cosquer, directeur des énergies renouvelables chez Energie. La faute aussi **« aux stop & go multiples dans tout ce qui est censé inciter à développer la consommation électrique, comme les primes pour les véhicules ou MaPrimRénov, »** déplore Nicolas Ott, PDG d'Elmy, fournisseur d'énergies vertes. Qui regrette particulièrement le coup d'arrêt donné aux panneaux solaires en toiture ou en ombrières, **« une filière dynamique, qui se retrouve comme punie ».**

Les émissions de la France reparties à la hausse

On a assisté ces derniers mois à une remise en cause très vive des énergies renouvelables par certains partisans du nucléaire. Elle a donné lieu à une mise au point inédite de la part de la Commission de régulation de l'énergie, désireuse de rétablir ce qu'elle a considéré comme des contre-vérités sur leur coût et leur intermittence. **« Une guerre de religion, mais dans un mouchoir de poche,** selon Xavier Piechaczyk, le président de RTE, **car l'électricité ne représente toujours que 25 % de l'énergie consommée en France. La vraie bataille, c'est de développer les usages de l'électricité pour se débarrasser du pétrole et du gaz fossiles qui en constituent 60 %.»**

Plus inquiétant, la France, pays de l'accord de Paris pour le climat, a vu ses émissions de carbone repartir à la hausse au premier trimestre 2025. « **À la fin de l'année, elle devrait avoir réduit ses émissions cinq fois moins vite que ce qui était nécessaire**, » déplore le nouveau secrétaire général de la planification écologique, Augustin Augier.

Jules Nyssen le président du Ser, plaide donc encore et toujours pour « **une électrification massive, qui est de toute façon inéluctable** ». Utile à la décarbonation, elle l'est aussi à la souveraineté énergétique et à la relance industrielle, afin « **qu'on ne produise pas nos tanks et nos obus avec de l'acier chinois** ».

Gare aux erreurs de prévisions

Mais du côté des grands consommateurs, Alexandre Saubot, président de France Industrie, tempère les enthousiasmes : « **nous industriels, voulons d'abord et avant tout une électricité compétitive. Peu importe sa provenance. Si le tube d'acier produit à partir d'énergie décarbonée coûte deux fois plus cher, il n'aura pas de client...** »

Alors que les deux gestionnaires de réseaux français, RTE (très haute tension) et Enedis (réseau de proximité) prévoient à deux d'investir 197 milliards d'euros dans les prochaines années, Nicolas OTT, PDG d'Elmy, met en garde sur « **les erreurs de prévisions à long terme, toujours possibles** ».

Et de rappeler que « **Marcel Boîteux lui-même** », charismatique PDG d'EDF à l'époque du grand plan nucléaire des années 1970, « **s'est trompé en pensant que le parc français devrait produire 600 térawattheures, alors qu'on plafonne sous les 400** ». Nicolas Ott évoque également le coup d'arrêt sur le solaire de 2010, qui a précipité les fabricants français dans le gouffre. Or, alors qu'on tente de relancer cette filière, on vient d'en décider un autre, au printemps dernier.



L'installation des éoliennes du parc de Dieppe - Le Tréport, en Seine-Maritime vient de commencer. Les travaux vont bon train également face à l'île d'Yeu. Mais le moyen terme reste trop flou pour la filière naissante des énergies vertes.

L'installation des éoliennes du parc de Dieppe - Le Tréport, en Seine-Maritime vient de commencer. Les travaux vont bon train également face à l'île d'Yeu. Mais le moyen terme reste trop flou pour la filière naissante des énergies vertes.

©Aurélien Jaffry

par André Thomas.

